

Constitution du dossier

Les dossiers sont impérativement à déposer sur le site **ecandidat.unistra.fr**, ou **Campus France** pour les candidat.e.s vivant hors de l'Europe.

Les candidat.e.s doivent être attentifs à fournir les pièces suivantes :

- une lettre explicitement clairement les motivations du ou de la candidat.e. Pour les candidat.e.s sollicitant une entrée en master, le choix doit être clairement explicité.
- un CV indiquant le parcours académique et professionnel
- une photocopie d'une pièce d'identité ou passeport
- une copie de la carte de séjour, le cas échéant
- un test de français avec une note au moins égale à C2 (obligatoire et concerne uniquement les étudiants étrangers dont le français n'est pas la langue officielle)
- une photocopie des diplômes
- un relevé de notes officiel du parcours universitaire (exclusivement). Pour les candidat.e.s sollicitant une entrée en master, le classement dans la promotion doit être précisé pour chaque année de licence (ou à défaut la moyenne et l'écart-type obtenus par la promotion)
- les programmes (contenu des cours) et volumes horaires des formations suivies dans les cursus hors Université de Strasbourg
- de façon facultative, toute attestation ou pièce officielle permettant éventuellement à la Commission de juger du niveau en psychologie du ou de la candidat.e (arrêté de nomination en qualité d'enseignant, attestation de stage, certification de travail, etc.)

IMPORTANT : Tout document en langue étrangère devra être traduit en français par un organisme assermenté.

Pour tout renseignement administratifs, les candidat.e.s peuvent s'adresser à

Secrétariat de la Commission des Equivalences Pédagogiques

Madame Karine Loeffler

12 rue Goethe

67000 Strasbourg

mail : karine.loeffler@unistra.fr